SION, JEUDI 17 MAI 1934 — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — No 56 — 31e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Hôteliers - Restaurateurs
Pour vos carnets
„Ordonnance de Police"
adressez-vous à l'„Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis"
Téléphone 46

Carnets de compte
de 32 pages
A VENDRE A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL
0.15 pièce - 10 fr. le cent

L'attitude de la minorité radicale

Nous publions ci-dessous le discours que M. Maurice Delacoste, le nouveau président du Grand Conseil, a prononcé à l'ouverture de la session.

Son intérêt principal réside en ce fait qu'il définit l'attitude de la minorité radicale à l'égard du Gouvernement et qu'il laisse entrevoir une ère de collaboration:

L'usage veut que le nouvel élu, en prenant possession de son fauteuil, jette un regard sur la situation de notre canton. Je m'y conformerai très volontiers, mais auparavant je veux rendre hommage aux belles qualités qu'a manifestées mon prédécesseur immédiat, M. Albert Delaloye, durant son passage à la présidence. Je suis sans doute l'interprète de nos sentiments communs, en félicitant et remerciant celui qui rentre aujourd'hui dans vos rangs, d'avoir su présider avec tact et mesure, avec une courtoise et discrète autorité, à laquelle n'est probablement pas étrangère, une modestie devenue aussi légendaire qu'injustifiée.

Messieurs les députés,

La session de mai s'ouvre sous le signe de la plus inquiétante incertitude quant à l'évolution de la situation économique mondiale. Notre petit pays ne peut échapper à l'influence qu'exercent sur sa destinée, les phénomènes politiques universels.

Ses branches principales d'activité, l'agriculture, l'industrie, l'hôtellerie, le commerce se ressentent cruellement du marasme général. Aussi n'est-il pas surprenant que les bouleversements qui ébranlent le monde entier et n'épargnent pas les grands pays, ceux même dont l'organisation bancaire, financière et économique paraissait la plus perfectionnée, que ces bouleversements, dis-je, aient eu sur le Valais la répercussion la plus sensible, le privant brusquement des ressources que l'on était tenté de considérer comme constantes et assurées, le plaçant dans la nécessité de rechercher un redressement s'il ne veut pas compromettre son développement normal et laisser aux générations futures un fardeau insupportable.

A un moment où les Etats et les individus subissent le contrecoup moral et matériel de la dépression économique, mon devoir est, aux risques d'émettre des considérations qui tendent à devenir presque des lieux communs, de jeter un coup d'œil sur notre situation économique et d'examiner les tâches les plus urgentes que le Grand Conseil aura l'impérieux souci d'aborder sans retard pour conserver au Valais son crédit et son prestige, et lui permettre de traverser cette période angoissante sans négliger cependant les œuvres dont la réalisation est indispensable à son essor vers le progrès, et sans faillir aussi à son devoir d'aider et de protéger ceux que la crise atteint le plus douloureusement.

Agriculture

L'agriculture embrasse la partie la plus importante de notre population et nul ne méconnaîtra la nécessité de conserver à cette branche de notre production sa vitalité, fusse au prix des sacrifices les plus lourds.

Depuis tantôt 12 ans, elle est aux prises avec les difficultés les plus grandes qui s'étendent aux pays du monde entier et proviennent principalement de la surproduction mondiale et de la concurrence étrangère, concurrence dont on ne peut songer à combattre efficacement les effets, seulement par des mesures de protection douanière qui ne constituent pas un acte unilatéral de l'état souverain, mais sont régies par les nécessités des négociations internationales.

Le devoir et, du reste, l'intention de la Confédération et de l'Etat, est de continuer, dans un esprit d'entr'aide et de solidarité, les œuvres de secours, malheureusement encore insuffisantes, instituées en faveur de l'agriculture, en améliorant la production agricole, en facilitant l'écoulement de ses produits et par une aide financière appropriée.

Industrie

Notre canton a vu, depuis le début de ce siècle, s'installer et se développer sur son territoire, des industries intéressantes attirées par ses forces hydrauliques qui, si elles ont apporté avec elles des inconvénients inhérents à leur nature, n'en ont pas moins contribué dans une très large mesure à son développement, en lui procurant des ressources considérables sous la forme d'impôts et de redevances.

Beaucoup de ces usines, et les principales, ont dû ralentir leur activité, quelques-unes fermer leurs portes. Il en est résulté une diminution de plusieurs centaines de mille fr. de recettes fiscales. L'Etat est impuissant à modifier, par une action directe et générale, cet état de choses qui est en fonction de la crise économique mondiale. Il a, en revanche le devoir dont il s'est jusqu'ici acquitté, de secourir ceux qu'atteint le plus douloureusement, dans leur existence même, une situation dont rien ne fait présager la fin.

Le Valais doit à son caractère essentiellement agricole, de ne pas avoir eu jusqu'à maintenant à payer un tribut trop lourd à cette redoutable plaie sociale qu'est le chômage. Si la crise industrielle persiste ou s'accentue, éventualité que l'on ne peut écarter, nous pensons que les pouvoirs publics, y compris les administrations communales, seront placés en face de la nécessité d'élargir leur intervention, en procurant du travail aux ouvriers chômeurs, solution qui est la plus morale, la plus susceptible de sauvegarder leur dignité et leur aptitude au travail et aussi la mieux accueillie par eux.

Si l'emploi exclusif de ce procédé a des conséquences financières par trop grandes, il deviendra indispensable d'organiser, dans certaines régions plus particulièrement atteintes, une action destinée à parfaire les prestations légales qui sont dangereuses et placent, à la longue, l'ouvrier chômeur dans des conditions d'existence insuffisantes.

Je m'empresse d'ajouter et de souligner que le Gouvernement a déclaré, au cours de la dernière session, avoir mis à l'étude un programme de travaux destinés à combattre le chômage.

Industrie hôtelière

Notre industrie hôtelière si florissante avant la guerre, est peut-être la plus éprouvée de toutes. L'on ne peut songer à la relever; toutefois, nous pensons que la Confédération et les cantons ne pourront pas demeurer indifférents à son sort et se verront peut-être dans l'obligation de tendre la main par des mesures dont l'examen dépasserait le cadre de notre discours, à celles de nos stations, qui, de par leur importance, leur situation privilégiée, les beautés de leur site, leur renommée, peuvent survivre à la crise actuelle.

Commerce

Ajoutons que le commerce valaisan dont la marche et la prospérité sont dépendantes des autres grandes branches de notre activité nationale, subit un marasme qui se manifeste actuellement dans toute son intensité.

Mesures à envisager

Ainsi privé d'une partie importante de ses recettes, le Valais doit prendre les mesures les plus énergiques et les plus rigoureuses pour enrayer les déficits constants et même progressifs de son budget. Chacun s'accorde à écarter l'idée de toute nouvelle aggravation d'impôt, notre système fiscal ayant atteint un état de saturation, et une telle mesure ayant pour effet immédiat une diminution de la matière imposable. Une charge nouvelle est, du reste, venue aggraver la situation du contribuable, ensuite de l'introduction des nouvelles taxes cadastrales qui, pour les immeubles construits et les terrains à bâtir, ont, dans bien des communes de la plaine, presque doublé.

L'unité de vue a été réalisée entre les pouvoirs législatif et exécutif sur l'une des solutions du problème financier. Un projet comportant des réductions de dépenses partout où elles peuvent s'opérer sans nuire à la marche normale du pays, est en préparation. Souhaitons qu'il démontre la possibilité de réduire notre train de vie, de simplifier et concentrer nos services administratifs, qu'il se concrétise et se traduise par d'appréciables économies qui constitueront une première étape dans la voie d'un redressement financier général.

Nous ne nourrissons pas l'illusion que nous aurons ainsi mis fin à nos difficultés. La restauration que nous jugeons tous indispensable devra être l'objet d'un plan général tenant compte de tous les facteurs de notre économie nationale, de l'intérêt et de l'amortissement de nos dettes, de la diminution de nos recettes fiscales, de la réduction des subventions fédérales, des dépenses ordinaires et indispensables au développement normal et rationnel du pays, des charges extraordinaires imposées à l'Etat.

C'est là un programme de grande envergure, mais dont l'étude ne pourra être différée.

Il comportera inévitablement, dès que les circonstances le permettront, la refonte de notre législation fiscale cantonale et communale dans le but essentiel de stabiliser nos ressources fiscales dans une loi claire et d'application aisée.

***

Messieurs les Députés, il m'a paru dans mon rôle, en inaugurant les fonctions dont vous m'avez honoré, de m'arrêter un peu longuement à l'examen du problème qui est et doit être au premier plan de nos préoccupations.

Je ne crois pas avoir brossé un tableau trop noir de notre situation. Je me défends de céder au pessimisme qui peut être aussi néfaste qu'un optimisme exagéré.

Ces deux tendances sont également dangereuses parce qu'elles ne ressortent pas d'une opinion raisonnée, mais du tempérament individuel enclin à voir les événements sous un angle plus ou moins favorable.

Ceux à qui incombent le souci et la responsabilité de l'avenir du pays, doivent regarder les réalités en face et y conformer leurs actes. Cette réalité est sombre non pas seulement pour le Valais, mais pour un grand nombre de cantons confédérés et pour la plupart des pays. Je viens, en effet, de lire que la somme totale des déficits des cantons suisses en 1934 atteindra 50 millions.

Devons-nous conclure que la situation de notre canton est désespérée et ne peut pas être rétablie? Ce n'est certainement pas ma pensée.

Le Valais dispose des moyens de surmonter les difficultés présentes et de sortir d'une épreuve dont, à l'instar de bien d'autres pays, il subit les dures conséquences, mais à la condition de ne pas être débordé par les événements et de ne pas laisser passer l'heure où il est encore possible d'enrayer le mal, sans devoir imposer aux contribuables des sacrifices dépassant la mesure de leurs forces. Il possède des ressources naturelle nombreuses et variées, non encore complètement mises en valeur, qui lui procure principalement la richesse de son sol, comme aussi des forces morales et intellectuelles, des bonnes volontés qui, avec des conceptions différentes, voire divergentes, s'inspirent du seul souci de rendre notre patrie grande et prospère.

Enfin, Messieurs et chers collègues, instruits par l'histoire qui sans cesse se renouvelle, il faut garder l'espoir que le temps, aidé par l'ingéniosité, l'intelligence et la volonté des hommes, dissipera ce malaise économique intolérable qui pèse sur le monde, qui a aidé à la chute du régime politique d'un grand Etat voisin et agite dans notre propre pays une génération justement inquiète de son avenir.

Ainsi libérée du souci de vivre, l'humanité devenue matérialiste par la force des choses, éprouvera une détente salutaire qui lui restituera le goût et le désir de l'idéal et de la paix.

Chers collègues, je termine sur ce vœu dont la réalisation donnera à notre canton la possibilité d'entreprendre les tâches encore indispensables à son plein développement dans l'ordre économique, moral et intellectuel.

La réception de M. Delacoste

(Correspondance particulière)

La ville de Monthey, dont les armoiries jaunes et vertes ont été décrites avec tant de grâce par M. Marius Martin:

Monthey du ciel cité chérie
Sur trois monts trois chênes plantés
Sont gravés sur ton armoirie
Emblème de tes libertés.
Comme les prés et les montagnes
Vert est le champ de ton blason.
L'épi doré de tes campagnes
Y jette l'or de la moisson.

a fait à M. Delacoste, élu président du Grand Conseil une réception brillante.

Toutes les sociétés locales, bannières et fanions déployés, et une foule compacte et enthousiaste étaient massées sur le quai de la gare à l'arrivée du train, à 17 h. 30, venant de Sion.

Aux sons de l'Harmonie municipale, un cortège traverse les rues: M. Delacoste était entouré de MM. les Conseillers d'Etat Pitteloud et Troillet, de M. Delaloye, ancien président du Grand Conseil, de M. Haegler, secrétaire et d'un grand nombre de députés.

Sur la place du marché, la foule se masse devant l'Hôtel de ville. M. Maret, député et vice-président de Monthey prononce un éloquent discours de bienvenue, empreint de beaux sentiments. Au nom du parti radical et en sa qualité d'ami personnel, M. Crittin félicite M. Delacoste. Comme de coutume, M. Crittin fut un orateur brillant. M. Delacoste, visiblement ému remercie les orateurs et la population de Monthey pour ce témoignage de sympathie.

Au cours du banquet qui eut lieu à l'Hôtel du Cerf, des discours furent prononcés par MM. Fama et Troillet.

Il y a des gens intelligents et vertueux qui sont abominables parce qu'ils manquent de savoir-vivre.

Grand Conseil

SÉANCE DU 15 MAI 1934
Présidence de M. Delacoste

Le président donne connaissance de la composition de la commission des pétitions et des recours en grâce, présidées respectivement par MM. **Vincent Roten** et **René Spahr.**

Gestion financière

Naturellement, il n'est pas de débat ennuyeux sans une intervention de M. **Dellberg.** Pour ne point déroger à ses habitudes, le député socialiste critique la gestion financière du Gouvernement et repasse indéfiniment ses vieux griefs. Sa voix nous parvient au milieu du murmure des conversations particulières. On entend: dépassements de devis, situation tendue ou capitaux cachés... et comme on connaît tout cela par cœur, ce discours ne fait aucune impression.

Cependant, M. Dellberg qui n'a pas perdu ses talents de jongleur, lance en l'air un chiffre ou plutôt un chiffre en l'air: il y aurait cent millions de capitaux qui échapperaient au fisc! En 1933 on en a trouvé un, il en reste ainsi 99 à découvrir.

A ces objections, M. **Escher** répond qu'il n'a rien à ajouter au message du Conseil d'Etat sur la situation financière, et il serait vain de revenir aujourd'hui sur un sujet que l'on devra discuter à fond au mois de novembre.

Il espère donc que MM. les députés ne perdront pas un temps précieux en discussions inutiles.

Quant à la réorganisation des services de l'Etat, il faut attendre avec patience sa réalisation.

Pour répondre à la commission, M. Escher déclare que l'Etat a tenu compte des postulats qu'elle avait présentés. Il reconnaît avec elle que la situation financière est sérieuse, mais il en souhaite une amélioration dans un avenir prochain. Pour cela il faudra que l'Etat et le Grand Conseil soient en étroite collaboration.

Voici, à présent, M. **Bourdin** qui se lève et qui déplore que la loi sur les routes d'une importance exceptionnelle n'ait pas encore été soumise à la votation populaire.

Une discussion d'un intérêt relatif surgit entre lui et M. **Escher,** puis avec M. Escher et M. **Dellberg.**

M. **Maurice de Torrenté,** président de la commission de gestion, rend hommage à l'esprit de collaboration de ses collègues — ce qui nous paraît fort égal — et tout en déplorant qu'on évite un débat général sur la gestion, il se rallie aux sages conseils de M. Escher et l'on se met sans autre à éplucher la gestion.

Petit travail fastidieux qui n'en finit plus...

M. **Dellberg** insiste à nouveau: comment l'Etat veut-il découvrir les capitaux cachés dans ce canton où le fisc est volé à tort et à travers?

Pour M. **Escher,** entre autres moyens de répressions, envisage une rééducation morale du contribuable qui doit considérer comme un devoir de déclarer son gain. Pour le reste, l'Etat veillera à dépister les fraudes.

Une atteinte à la liberté de Presse

Nous ne commenterons pas les faits. Bornons-nous à signaler ici l'étonnement qu'ils ont causé au Grand Conseil.

La répartition des travaux de l'Etat aux imprimeurs du Valais se fait de manière arbitraire et M. **Schröter** s'en indigne avec raison.

Certaines maisons sont favorisées au détriment des autres et l'on verra en considérant le tableau que nous publions plus loin que les imprimeries de certains journaux indépendants ou d'opposition sont nettement prétéritées.

D'autres comparaisons sont plus suggestives encore...

Voici, par exemple, un tableau des travaux d'impression confiés aux divers imprimeurs valaisans de 1928 à 1932:

1	Imprimerie commerciale, Sion	fr. 83.124.85
2	Imprimerie Beeger, Sion	80,522,25
3	Buchdruck. Oberwallis (Naters)	34,523.55
4	Imprimerie Montfort (Martigny)	33.541.15
5	Imprimerie valaisanne (Sion)	32,975.35
6	Imprimerie Aymon (Sion)	29,387.05
7	Impr. Rhodanique (St-Maurice	26,736.80
8	Imprimerie Schœchli (Sierre)	20.295.70
9	Impr. St-Augustin (St-Maurice)	19.459.55
10	Imprimerie « Feuille d'Avis du Valais » Sion	13.218.—
11	Imprimerie Pillet (Martigny)	8.067.95
12	Imprimerie Tscherrig (Brigue)	7.836.90
13	Imprimerie de Viège	4,561.30
14	Imprimerie Montheysanne	4,192.70
15	Imprimerie Sierroise	4.153.20

Cette distribution fantaisiste de la manne gouvernementale aux imprimeries des journaux constitue, à notre avis, une atteinte à la liberté de la Presse et s'apparente un peu aux fonds secrets que le Gouvernement français distribue afin de s'attirer leurs complaisances ou leurs faveurs, à des journalistes à gages.

M. **Escher** fait constater qu'il appartient à l'économat de faire la répartition des travaux et il juge normal que les imprimeries de la place en aient davantage que les autres. Le même fait se passe à Berne. Par ailleurs, le Conseil d'Etat est d'accord de modifier le règlement relatif à ce domaine et d'instituer un organisme central qui répartirait équitablement les travaux.

M. **Paul de Rivaz** prend acte avec plaisir de ces déclarations, car si la situation devait se perpétrer, le parti jeune-conservateur aurait raison de parler de favoritisme.

M. **Petrig** s'essaie en vain de justifier ces différences en parlant des outillages plus perfectionnés de telle ou telle maison, et M. **Schröter** précise ses griefs.

***

Une discussion intervient ensuite entre MM. **Escher** et **Meyer** sur les taxes cadastrales.

M. **Fux** s'en prend à M. Petrig: Il existe en Valais un favoritisme politique et il est suffisamment prouvé par des faits pour ne point le nier.

M. **Troillet** n'est pas d'accord avec la commission de supprimer le subside à la cantine de Proz, car le refuge est utile à ceux qui traversent la montagne et qui sans lui pourraient courir de grands dangers. Quant au chiffre de la subvention, on peut le discuter.

Les indemnités de déplacements des professeurs de Châteauneuf ne sont pas trop élevés de l'avis du chef du Département de l'Intérieur qui se trouve en désaccord, sur ce point, avec la commission. Quant à l'Office du blé, il est indépendant du canton et l'Etat n'a pas à s'en occuper.

M. Troillet pense que les droits régaliens devraient rapporter davantage au Valais et un effort sera fait dans ce sens.

Le président de la commission, M. **Maurice de Torrenté,** prend acte des déclarations de M. Troillet et exprime les vœux de lui-même et de ses collègues. Notamment il voudrait qu'on augmentât le fonds du phylloxéra, sans qu'on s'inquiétât de sa diminution que les circonstances exceptionnelles de l'hiver 1932 justifient.

M. **Troillet** le rassure: le fonds restera au niveau actuel, et même on tâchera de l'augmenter. Il répond également à de petites questions de MM. **Meyer, Metry, Bourdin, Lagger,** touchant le domaine agricole, et répète que ces cas devraient être discutés ailleurs qu'au Grand Conseil, entre le chef du Département et les députés. On gagnerait du temps et l'on simplifierait les débats.

L'Office du blé met aux prises MM. **Fux** et **Troillet.** Le second précise que s'il a bien voulu accepter la surveillance de cet office, il n'en a pas moins un caractère fédéral et que son intervention personnelle est bénévole.

M. Lorétan sur les épines

La discussion s'envenime insensiblement et M. **Gaspard de Stockalper** y met le point culminant en rappelant l'opinion que M. le conseiller d'Etat **Lorétan** avait formulée sur M. Troillet: «On ne peut pas être un honnête homme et diriger les finances cantonales avec lui. »

— Soyons objectifs! dit en souriant M. Delacoste, qui boit certainement du lait.

M. **Troillet** riposte: — M. **de Stockalper,** vous êtes le seul à vous donner un brevet de vertu.

— Le vôtre, réplique le député, c'est M. Lorétan qui vous le donne.

Et M. Lorétan se tait.

Cet homme admirable est inerte à son banc, et la terrible accusation ne le fait pas sortir de son mutisme.

Marquons simplement le point.

***

M. **Bruttin** s'étonne, au chapitre de l'Instruction publique, qu'un médecin ait pu examiner trois cents enfants d'une journée et se demande comment il a pu réaliser un tel tour de force.

M. **Lorétan** retrouve miraculeusement la parole pour juger qu'un médecin doit examiner tout au plus huit enfants par heure et qu'il est prêt à réprimer les abus.

LA DEUXIEME VICE-PRESIDENCE DU GRAND CONSEIL

Demain, jeudi, le Grand Conseil élit son deuxième vice-président.

Comme nous l'avons annoncé, le candidat sera choisi dans le groupe conservateur bas-valaisan et l'honneur reviendra au député de St-Maurice. Si M. Haegler accepte une candidature, son élection est assurée. On peut ne pas partager toutes les opinions de M. Haegler, regretter parfois sa docilité et même son manque d'objectivité dans les questions de personnes, mais on doit aussi reconnaître son talent et ses mérites.

Député depuis douze ans et secrétaire du Grand Conseil depuis huit ans, il connaît à la perfection tous les rouages. Il serait un excellent président.

Grand Conseil

SÉANCE DU 16 MAI 1934
Présidence de M. Delacoste
M. Lorétan se défend

M. le conseiller d'Etat **Lorétan,** qui garda hier sous l'accusation de M. Gaspard de Stockalper, un si éloquent silence, a fini par se lever. Après un jour de réflexion il dément qu'il ait jamais porté sur M. le conseiller d'Etat Troillet l'opinion que nous avons reproduite.

— Hier, dit-il, je n'ai pas voulu intervenir pour ne pas envenimer le débat, mais aujourd'hui j'apporte aux paroles de M. de Stockalper un démenti catégorique et formel. Elles sont dénuées de tout fondement, et n'ont pour but que de brouiller les cartes, mais elles n'y parviendront pas.

M. Lorétan a malheureusement choisi le moment où M. Gaspard de Stockalper était absent pour oser sa fière intervention.

Cependant, M. **Paul de Rivaz** réagit: « **Les paroles dont on accuse M. Lorétan sont exactes, il les a prononcées devant des témoins qui sont prêts à les confirmer.** »

M. **Delacoste** intervient en président paterne et bon enfant: il invite MM. les députés à se montrer moins personnels dans leurs interventions. Il est amusant de souligner qu'il appartient à un président radical de mettre un peu de paix parmi les conservateurs...

Gestion de la Banque cantonale

MM. **Berra** et **Lot Wyer** rapportent.

Par l'organe de ses rapporteurs, la commission propose d'adopter le rapport présenté et d'en donner décharge, en conséquence, au Conseil d'administration de cet établissement.

Après un échange de vues entre MM. **Meyer, Wyer et Bitschin**, le rapport est admis.

Création d'une classe

M. **Fux** développe une interpellation sur la création d'une classe à Saas-Grund, dans le Haut-Valais.

Il s'étonne qu'on ait créé cette nouvelle classe alors que le Département de l'Instruction publique a envoyé des circulaires aux communes pour les en empêcher.

Le fait est d'autant plus curieux que c'est le président du Conseil communal qui fonctionne comme instituteur.

M. **Lorétan** conteste les faits tels que l'interpellateur les a présentés, mais celui-ci se déclare non satisfait.

Cette petite discussion a duré près de trois quarts d'heure...

On peut observer, tout-à-coup, un curieux phénomène: la salle se vide, c'est M. **Petrig** qui prend la parole sur

Les corporations.

C'est naturellement un long discours qui n'apprend rien de nouveau au Grand Conseil et dans lequel l'orateur reprend les idées en discussion dans les journaux et dans les Parlements.

M. **Metry** traite du même problème et M. le président **Defacoste** doit lui rappeler la promesse qu'il a faite d'être plus bref que M. Petrig.

M. **Troillet** constate que les deux motionnaires s'appuyent sur les encycliques papales pour tirer des conclusions qui ne sont point semblables.

Le chef du Département de l'Intérieur fait un petit cours d'histoire politique et résume avec lucidité la situation actuelle et la nécessité où l'on èst de trouver des mesures nouvelles.

Aussi le gouvernement est-il prêt à étudier les suggestions de MM. **Petrig** et **Métry,** car il estime de son devoir de le faire, sans pour cela préjuger de l'avenir.

M. Troillet juge inutile aujourd'hui de traiter la question à fond, puisqu'on y pourra revenir.

Il sera intéressant de voir à quels résultats le canton de Fribourg arrivera, lui qui à basé sur la corporation une nouvelle législation.

Au point de vue fédéral, on examine la situation et l'on est en train de préparer un nouvel article économique dans la Constitution.

M. **Troillet** pense qu'il n'y a pas urgence d'instaurer le nouvel ordre de choses et qu'il doit seulement se tenir au courant des événements.

A l'heure actuelle, une loi aurait dans le canton un effet presque nul, car il n'est pas assez renseigné.

Ces motions sont donc acceptées pour étude.

Avant d'inaugurer le système corporatif, fait observer M. **Dellberg,** il faudrait un parti uni, et selon les opinions de M. Mussolini, une « haute tension idéale ». Or, M. Dellberg n'a pas de peine à prouver que ces conditions sont loin d'être remplies en Valais où il existe actuellement une « haute tension fiscale.»

Et le leader socialiste de se lancer dans tout un cours social et des commentaires plus que tendacieux des encycliques papales.

Dans trois ans, conclut M. **Dellberg,** personne ne saura plus que pendant une heure trente, des orateurs ont exposé au Grand Conseil du Valais la question corporative.

On entend encore MM. **Fux, Couchepin, Metry** et **Evéquoz.**

La question est renvoyée au Conseil d'Etat pour étude à l'unanimité, moins la voix de M. Dellberg.

Un vif incident

M. Gaspard de Stockalper lit la déclaration suivante:

M. le Conseiller d'Etat Lorétan ayant déclaré aujourd'hui, au Grand Conseil, que ce que j'avais affirmé hier n'était pas vrai, à savoir qu'il avait dit: « on ne peut pas être un honnête homme et Chef du Département des Finances avec M. Troillet ».

Je me vois forcé, pour défendre mon honneur de faire ici la déclaration formelle, que je maintiens intégralement mes affirmations de hier, et que j'accuse M. le Conseiller d'Etat Lorétan d'avoir, sciemment, manqué à la vérité.

M. **Lorétan** conteste absolument le fait. Il prie M. **de Stockalper** de lui répéter en dehors de la salle et devant témoins ses accusations. Il en regrette également le ton grossier.

M. **Gaspard de Stockalper** veut protester. Mais M. **Delacoste** intervient:

« Je crois, en effet, que ces questions personnelles doivent se régler en dehors de cette salle. »

Mais M. **de Stockalper** lève encore la main.

— « Assez! » répète M. **Evéquoz.**

M. **de Stockalper** demande cependant à M. Lorétan de lever contre lui l'immunité parlementaire, car c'est au grand jour qu'il prétend régler cette affaire.

Avec tact et pour ne pas laisser les députés sous cette impression, M. **Delacoste** enchaîne et l'on passe à la gestion du

Département de Justice et Police.

Pour répondre à des questions de la commission, M. **Pitteloud** déclare que pour sauver la caisse de retraite de la gendarmerie, il convient de faire entrer les fonctionnaires de police dans la caisse de retraite des employés d'Etat. Sur ce point, M. **Maurice de Torrenté** déplore le déficit de la caisse de gendarmerie et voudrait que l'on fît entrer les jeunes membres du corps dans la caisse des employés d'Etat et que le statu quo demeure pour les anciens. Si l'on se trouve dans une situation pénible, tient à préciser M. **Pitteloud,** la faute n'en incombe pas au Gouvernement, puisqu'on a privé la caisse de ressources importantes. On étudiera la suggestion de M. de Torrenté, bien qu'elle ne soit pas exempte d'inconvénients. La question sera soumise au Grand Conseil à la session de novembre.

M. Pitteloud donne aussi des précisions sur la répression des fraudes sur les vins qui, fort heureusement, devient de plus en plus sévère.

Travaux publics

M. **de Cocatrix** répond à plusieurs questions. Il prouve — chiffres en mains — que les travaux en régie sont meilleur marché que les autres. L'Etat — pour répondre à une objection de M. Schnyder — ne fait des travaux en régie que sur le vœu des communes.

Pour M. **Couchepin,** il faudrait éviter les gros travaux en régie. M. **de Cocatrix** est d'accord.

Une vive altercation

A la sortie du Grand Conseil, une vive altercation a éclaté entre MM. Troillet et Gaspard de Stockalper sur la place de la Planta.

Le conseiller d'Etat aborda le député pour lui demander s'il assisterait cet après-midi à la réunion du groupe conservateur, afin de liquider le différend qui le mettait aux prises avec M. Lorétan.

Sur la réponse négative de M. de Stockalper, M. Troillet lui lança une injure et un pugilat s'ensuivit.

Des coups de poings et même des coups de pieds ont été échangés et des députés ont dû s'interposer pour séparer les deux adversaires.

M. Fux, le radical du Haut-Valais, fut un de ces pacifistes.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'effet d'un pareil scandale et sur l'indignation qu'il a soulevé en ville.

Pour mettre les choses au point, rappelons que M. Gaspard de Stockalper a demandé à M. Lorétan de s'expliquer au grand jour sur le conflit qui vient d'éclater, et non point devant la porte du Grand Conseil ou dans des comités secrets.

La levée de l'immunité parlementaire s'impose, et M. Lorétan ne pourra pas se dérober plus longtemps.

Son attitude aussi bien hier qu'aujourd'hui devant son accusateur fut, en tous points, déplorable, et il n'a donné l'impression à personne d'être innocent des propos graves qui lui sont reprochés.

On doit déplorer que les débats du Grand Conseil dégénèrent en combats singuliers, et tout le monde admettra que cela n'est point fait pour rehausser le prestige de nos autorités.

La femme qui fume la pipe

Le tribunal de Glaris vient de libérer de toute peine une femme de 63 ans, demeurant à Schwanden et connue comme aimant passionnément fumer la pipe, prévenue d'avoir mis le feu à une maison en février dernier, en raison d'une négligence provoquée par sa passion pour le tabac. Le sinistre éclata dans une petite chambre, située sous les combles et habitée par la prévenue. Les dégâts qui s'ensuivirent furent estimés à 13.000 fr. Le procureur requit un mois d'emprisonnement avec sursis, en se basant sur le fait qu'on avait retrouvé dans la dite chambre deux paquets complets de tabjac et un troisième qui était entamé, tandis que la pipe avait disparu. Le tribunal n'a pas estimé qu'il y avait là preuve flagrante de culpabilité et a libéré la prévenue, en mettant les frais à la charge de l'Etat.

Jeune-conservateur et Jeune-libéral

(Corr. part.) Sous le titre «Ce que nous voulons», l'«Oberwalliser», l'organe libéral valaisan de langue allemande, a reproduit, dans son dernier numéro, le programme du mouvement jeune-conservateur. Nous n'avions nullement prié l'«Oberwalliser» de publier le programme de notre mouvement, car nous n'avions que faire d'une réclame lancée par la feuille hebdomadaire libérale. Cependant, s'il le fait à son corps défendant, nous ne voulons, ni ne pouvons l'en empêcher. Notre programme est destiné à être étalé et discuté au grand jour. Chacun peut et doit prendre position à ce sujet. Mais ce que nous ne pouvons, sans rétorquer, laisser passer sous silence, c'est la manière dont l'«Oberwalliser» se plaît à assaisonner notre programme pour le servir à ses lecteurs.

Le dit organe fait suivre la reproduction de notre programme d'une adjonction par laquelle, en citant assez tendancieusement des passages de l'«Oberwalliser», du programme jeune-libéral, du programme libéral-radical, des directives des jeunes-libéraux et enfin du manifeste de Flüelen, il cherche à insinuer à ses abonnés que le programme de notre mouvement est une **copie** de différents points du programme libéral.

L'«Oberwalliser» se déclare ensuite «très heureux» de pouvoir constater dans notre camp les mêmes aspirations que chez les jeunes-radicaux.

Cette joie, nous semble-t-il, n'est qu'unilatérale et nous pensons qu'elle sera, même chez l'«Oberwalliser», de courte durée en face de l'attitude de principe non équivoque que nous allons observer et qui se dégage des lignes suivantes.

Et d'abord quelques points de notre programme:

Il est naturellement aisé d'avoir recours à des formules communes pour combattre des maux communs, qui sont connus de tout le monde. Il faut peut-être un certain courage, mais sûrement il n'est pas besoin d'un grand talent inventif pour en demander l'élimination. C'est pourquoi notre programme peut, dans ses détails, présenter certaines ressemblances avec les revendications des jeunes-libéraux, qui, eux, ne nous ont cependant pas montré le leur.

Tout cela est très compréhensible.

Mais l'«Oberwalliser» se cramponne sciemment à des formes extérieures lorsqu'il se base là-dessus pour nous ranger tout simplement au nombre de ses compagnons d'armes.

Car ce qui compte ici, ce ne sont pas quelques concordances en matière civique ou purement politique, ce qui peut se rencontrer dans les programmes de toutes organisations, mais ce qui compte, c'est bien le principe directeur fondamental.

L'«Oberwalliser», pourtant, il est vrai, signale lui-même ce principe en citant notre revendication: « **Nous voulons une politique selon l'esprit et la conception catholiques.** » C'est ici déjà que saute aux yeux la grande ligne de démarcation entre les **Libéraux** et notre mouvement jeune-conservateur. Les Libéraux, jeunes et vieux, repoussent toute idée de contrainte. Mais nous, nous voulons poursuivre la réalisation de notre programme de réforme selon l'esprit catholique.

Nous nous efforçons à remettre au premier plan les principes idéalistes d'une politique délestée, débarrassée d'intrigues personnelles haineuses et égoïstes.

Ainsi que nous l'avons proclamé en tête de notre programme, notre combat ne vise pas les conceptions qui sont à la base de notre politique valaisanne, mais les abus qui s'y sont introduits et qui offrent l'aspect d'un système, d'un édifice lézardé. C'est pourquoi nous appelons notre mouvement «jeune-conservateur» et avons pleine conscience de la signification de ce qualificatif.

Se basant sur ces principes moraux, notre mouvement lutte en toute indépendance. Nous n'envisageons certainement aucune accointance avec des partis politiques. Nous nous tiendrons bien à l'écart des marchandages de coteries et de clans, dont la politique, au sens péjoratif, est la monnaie courante, et comme mouvement indépendant, nous voulons nous assurer toute liberté d'action et de combat.

Donc, tant au point de vue de l'organisation qu'au point de vue psychologique, il se dégage de ce qui précède une différence essentielle entre nous et les jeunes-libéraux.

Les prétentions libérales, qui s'accrochent désespérément aux «conquêtes» banqueroutières de la Révolution française, celles qui poussent à un individualisme effréné, nous les rejetons et les bannissons aussi bien sur le domaine moral et spirituel que sur le domaine politique. Nous sommes persuadés que précisément ce libéralisme mondial porte une lourde part de responsabilité de la situation peu réjouissante dans laquelle se débattent aujourd'hui la politique et l'économie universelles. Nous voyons dans le libéralisme le plus dangereux colporteur des idées marxistes et athéistes. Il a fait naufrage dans tous les pays du monde. Sur ces ruines aucune plante ne peut prospérer et aucune œuvre nouvelle ne peut être édifiée. Tant que prévaut cet état d'esprit, aucune réforme, aucune amélioration, même sincèrement désirée, n'est possible.

Convaincus de ce qui précède, nous avons introduits dans nos statuts (dont l'extrait a été publié et que l'«Oberwalliser» semble n'avoir pas lu), judicieusement la phrase suivante: «Combattre impitoyablement les idées matérialistes, marxistes et libérales.» Voilà qui est suffisamment clair! Non seulement nous n'admettons pas les opinions libérales, mais nous voulons les combattre et nous les combattrons.

Ce que nous voulons, c'est donc bien autre chose que le programme jeune-libéral, — malgré quelques concordances apparentes au sujet de buts politiques ou de détails de notre programme de réforme.

Nous voulons la révision complète du système politique (dans un cadre donné, aussi du système économique) et cela selon l'esprit et la conception catholiques et sur la base de nos traditions démocratiques suisses.

Nous ne nous ravalerons pas dans un opportunisme de parti, erreur que nous condamnons et combattons nous-mêmes, et nous ne nous accointerons pas sous prétexte de quelques similitudes dans nos formes de revendications, avec un mouvement dont les principes moraux ne sont pas les nôtres.

Nous luttons sans compromis et sans engagements opportunistes. Nous ne voulons pas des «**engagés**» mais des adhérents sans restriction, des adhérents libres et enthousiastes!

Mouvement Jeune-Conservateur du Haut-Valais.

Assemblée générale

de la Société des anciens élèves aux écoles cantonales d'agriculture

(Corr. part.) Les anciens élèves se sont réunis en nombre très imposant en assemblée générale annuelle le 10 mai à l'Hôtel de ville à Martigny.

Après la partie administrative du programme, les ancien élèves ont eu le plaisir d'entendre deux conférences sur des sujets très actuels, l'une de M. Antoine Vannay, chef de culture au domaine de Crêtelongue, sur «L'Art de réussir en agriculture», l'autre de M. Marc Roduit, maitre d'arboriculture, sur «L'Organisation et le but de la Fédération des producteurs de fruits et légumes. La discussion nourrie qui suivit ces deux conférences est une preuve de l'intérêt qu'elles ont suscité au sein de l'assemblée. Notons en passant les explications précises et les paroles encourageantes adressées par M. Flueler, directeur de la Fédération de fruits et légumes du Valais, et par M. Benoît, chef de la Station cantonale d'arboriculture à Châteauneuf. M. l'ingénieur Théo Schnyder, se faisant le portevoix de l'assemblée entière, félicita les orateurs du choix de leur sujet et les remercia, puis il adressa à l'égard de la direction de l'Ecole d'agriculture ses sentiments de reconnaissance et ses félicitations pour l'esprit de discipline et de volonté qu'on inculque aux élèves.

L'organisation d'une course d'étude au Tyrol fut saluée avec joie, puisqu'une cinquantaine de membres se sont déjà inscrits le jour de l'assemblée. Le Tyrol passe en effet pour être la région arboricole la plus spécialisée et la mieux organisée d'Europe, et la course projetée sera sans contredit d'un grand profit pour tous les participants.

Les anciens élèves ont ensuite été invités à l'apéritif et au banquet à l'Hôtel Kluser, où il leur fut servi un dîner des plus succulents et où ils purent déguster les excellents crûs des Caves coopératives.

Parmi les discours, nous nous permettons de relever spécialement celui de M. Troillet, conseiller d'Etat, qui voue tant de sollicitude à la cause agricole. M. Troillet estime que l'orientation actuelle de l'agriculture valaisanne est la bonne, et il est convaincu que l'avenir le prouvera. Il se déclare l'ennemi des subsides agricoles annuels et privés et estime qu'en agriculture, l'aide de l'Etat doit viser à organiser et à développer l'équipement collectif de la production. Il combat vigoureusement la façon d'agir des hommes qui, sous prétexte de sauvegarder l'intérêt du canton, cherchent sournoisement à attaquer les intérêts de l'agriculture valaisanne. En terminant, M. Troillet fait appel à la solidarité et à l'esprit de collaboration de tous, et l'assemblée lui prouve toute sa sympathie et sa reconnaissance par de vifs applaudissements.

M. le Dr. Feisst, actuellement adjoint au directeur de la division d'agriculture au Département fédéral de l'économie publique, se plaît à relever l'orientation spéciale de l'agriculture suisse. Le Valais fournit la preuve — à l'encontre des idées nouvelles répandues par les fronts et les nouveaux partis — que **même sur des bases exclusivement démocratiques, nous pouvons nous organiser différemment de ce qui existait jusqu'à présent.** M. le Dr. Feisst souligne la lourde tâche qui incombe aux autorités et émet le vœu qu'à l'époque d'esprit de critique, d'opposition et de négation dans laquelle nous vivons, chacun reconnaisse les initiatives que nos autorités ont prises et prendront chaque jour pour défendre au mieux les intérêts de notre pays. M. le Dr. Feisst est ensuite acclamé membre d'honneur de la société.

M. le recteur Mariétan, dans un discours très fin et très approprié, invita chacun des membres de la société à ne pas négliger, dans la recherche du bien matériel, le côté artistique et idéaliste, qui est en somme le côté patriotique, en conservant à notre Valais les beautés naturelles dont il a été gratifié.

MM. Luisier, directeur de l'école cantonale d'agriculture, Chardonnens, ancien professeur à Châteauneuf, Benoît, chef de la Station cantonale d'arboriculture, Mathey, président de la société, prirent également la parole et furent très applaudis; nous regrettons de ne pouvoir nous étendre de façon plus détaillée sur chacun des sujets présentés.

Souhaitons que la Société des anciens élèves se développe toujours davantage, pour le grand bien de la cause agricole.

Un ancien élève.

LE MATCH DE BOXE

Combats amateurs préliminaires

Poids mi-moyen: combats en 3 rounds de 2 minutes.

Riesen (Sion, A. S. S.) et Devaux (Lausanne, salle Baumgartner). Après un combat animé où nous voyons un Riesen débutant combattif et encaisseur et un Devaux plus scientifique, le match est déclaré nul.

Poids welter: Barucher (Sion, A. S. S.) et Cretton (Lausanne, salle Baumgartner). Le Sédunois, plus puissant et dur cogneur, envoie d'entrée son adversaire au tapis par une large swing du droit. Il répétera son exploit au deuxième round. Mais le courageux Cretton, plus scientifique et mieux en garde, mena le 3me round. Débordé au début par la fougue du Valaisan, il se reprend mais trop tard, et Barucher gagne son match.

Poids mouche: 4 rounds de 2 min. Giordane (Genève) contre Basler, champion vaudois.

Le Genevois travaille du gauche et déjà il envoie Basler au tapis sur une belle droite. Ces deux petits boxeurs courageux et scientifiques boxant bien en ligne, nous font assister à un joli combat. Giordane vainqueur aux points.

Amateurs

Poids welter: 5 rounds de 2 minutes. Lehner (Sion), champion valaisan, et Martin (Genève)).

Les 2 premiers rounds voient deux adversaires qui s'étudient et feintent, mais ne se touchent pas. L'arbitre en a assez de ces échanges de gracieusetés, il menace et Lehner sort de sa coquille et nous montre ses belles qualités de boxeur sec et rapide. Il s'adjuge largement la décision.

Poids moyen: Tauxe (Bex) et Ferrin (Genève.

Tauxe, puissant et plus lourd, attaque sans cesse son adversaire en le poussant. Celui-ci, à la boxe confuse de son adversaire, répond par des «contre» et des «upperents» de belle venue et sort vainqueur aux points de ce combat désordonné.

Poids plume: Molina (Varese), A. S. S., 1re série italienne, Provy, champion des Alpes, France.

Deux hommes bâtis en force et pratiquant une boxe claire et précise, nous font assister au long de cinq rounds à des échanges secs et rapides. Provy, mieux en garde et à la boxe plus variée, ébranle son adversaire au 4e round par une belle série à la face. Combat intéressant et bien mené d'où Provy sort vainqueur de justesse.

Combat professionnel

Poids léger: 10 rounds de 2 min. Baumgartner Georges, champion suisse, Marina (Lyon), challenger officiel.

L'Italien, plus rablé et plus lourd, Baumgartner, plus élancé et plus fin.

1er round: Les deux adversaires s'étudient. Quelques échanges secs, rapides, précis.

2me round: Baumgartner, plus rapide, réussit deux jolis crochets du gauche et du droit.

3me round: Baux contres de Baumgartner. Marina frappe court et cherche à se rapprocher.

4me round: Sur gauche de Marina, Baumgartner glisse dans les cordes. Puis 2 directs de Marina à Baumgartner, qui encaisse sans trop de mal. C'est ensuite Marina qui reçoit deux droites superbes du champion suisse. Round des plus animés.

5me round: 3 gauches de Baumgartner d'entrée. Série de Baumgartner à la face de Marina. L'Italien réussit à la fin du round un dur crochet de la droite.

6me round: Echanges des deux adversaires. Une droite de Baumgartner assied l'Italien dans les cordes. Avertissement au Suisse pour coup bas.

7me round: Boxe variée des deux adversaires. Belle esquive de Baumgartner. Marina revient fort.

8me round: Belle série de Baumgartner et contres réussies. L'Italien ralentit et cherche le coup dur. Crochet de l'Italien à Baumgartner qui encaisse bien.

9me round: Baumgartner travaille avec toujours plus de précision et de rapidité. L'Italien semble fatigué.

A toute saison, on trouve des feuilles pour la salade, partout on vend de la moutarde Thomy; il est donc toujours facile de servir un plat ravigotant et sain. Faites ainsi:

Mélanger dans le saladier une pincée de sel, 1 cuillerée de vinaigre ou de citron, 1 cuillerée d'eau, 2 cuillerées d'huile et une pointe de couteau de moutarde Thomy. Dans cet assaisonnement, bien remuer les feuilles.

Quel régal!

Moutarde Thomy

10me round: Baumgartner boxe en danseuse devant son adversaire qui ne peut réussir le coup dur, grâce à la belle esquive du champion suisse.

Le champion suisse est déclaré vainqueur aux points. Ce combat mené du commencement à la fin avec rapidité et précision, nous a permis d'apprécier ce qu'est la boxe pratiquée par deux boxeurs scientifiques et combattifs. De l'avis de notre excellent arbitre international M. Nicod, qui dirigeait le match, ce fut un combat merveilleux de Baumgartner. Bravo Marina, bravo Baumgartner.

FOOTBALL

Sion I-C., O. A. Paris, dès 15 h.
Sion juniors A-Sion juniors B, dès 13 h. 30

Dimanche de Pentecôte, 20 mai 1934

(Comm.) Partout il n'est question que du grand match organisé pour dimanche de Pentecôte par le F. C. Sion. Les dirigeants sédunois ont eu la main heureuse en s'assurant la visite du club olympique d'Aubervilliers, authentique équipe parisienne. La formation de l'équipe française n'est pas encore connue, mais la renommée du club est des mieux assise, preuve en soit le classement en tête du championnat de France amateur.

Les Sédunois, par contre, ont déjà fait des démarches auprès des Mutter, Canévascini, Bilancioni, Volery, etc., dont le concours est à peu près certain. La présence de ces joueurs dans le team sédunois renforcerait toutes les lignes et permettrait une rencontre bien équilibrée. Nous reviendrons du reste sur la composition exacte des deux équipes.

La partie sera dirigée par M. Meier du Racing, l'excellent arbitre du match Valais-Neuchâtel, et honorée de la présence de M. Pierre Laval, ancien président du conseil des ministres de France, et des autorités valaisannes et sédunoises.

En lever le rideau, les deux équipes de juniors du F. C. Sion se disputeront la victoire en un match comptant pour le championnat valaisan et à l'issue de cette partie, Sion juniors A qu'aucune équipe ne peut rejoindre, sera sacré champion valaisan juniors et recevra la coupe qui accompagne le titre.

Si l'Harmonie rehausse encore l'éclat de cette journée par ses meilleures productions musicales, le succès est assuré et le Parc des Sports de Sion verra affluer une foule inusitée de visiteurs.

UN GRAVE ACCIDENT

Pendant la nuit dernière, un motocycliste s'arrêtait devant l'arsenal de Sion et déposait un compagnon qui avait voyagé avec lui sur le porte-paquet. Tandis que le conducteur de la motocyclette allait garer sa machine, son compagnon fut soudain happé par un second motocycliste arrivant au même endroit. Ce fut la chute.

M. Ebiner, habitant Sion, fut blessé à la jambe et à la tête. Son état n'inspire toutefois pas d'inquiétude. En revanche, le conducteur et la deuxième motocyclette, M. Mezau, chauffeur à la Dixence, a été transporté à l'hôpital de Sion. On ne peut encore se prononcer sur son état.

Chronique Locale.

ASSEMBLEE PRIMAIRE

(Corr. part.) La Société des Arts et Métiers vient de prier la Municipalité de convoquer l'Assemblée primaire du 22 mai courant, dans un local plus spacieux que le Casino, afin que tous les citoyens qui s'intéressent à la chose publique puissent assister aux délibérations de cette assemblée.

LE « PILON » DISPARAIT

(Corr. part.) Le «Pilon» a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Le rédacteur du «Courrier de Sion», membre fondateur du Front valaisan, et rédacteur «in partibus» du «Pilon», annonce que l'organe des frontistes valaisans et fribourgeois a fusionné avec le «Fasciste suisse ».

Les frontistes valaisans se placent donc cœur et âme sous l'égide du fameux colonel Fonjallaz dont le nom est détesté chez tous les troupiers valaisans. Bon succès!

En outre, la majorité du comité du Front valaisan a décidé de se rallier à l'«Action helvétique».

On peut en conclure que le Front valaisan au programme nébuleux et irréalisable, est à son déclin. Désavoué publiquement par le chef des conservateurs valaisans M. Evéquoz, désavoué par M. Troillet qui a un profond mépris pour les Gross, Sevettaz et Cie, désavoué par M. Camille Défayes qui au festival de Vétroz, en parlant des fronts, a rappelé la parole de Georges Favon: «Ils feront ce que font 6 moineaux sur un toit: la demi-douzaine», le Front valaisan ne pouvait progresser dans notre canton. Tous les bons patriotes auraient salué avec joie la rénovation de l'idée nationale, l'instauration d'un corporatisme bien compris, une législation favorable aux ouvriers. Le programme du Front valaisan, malgré les bonnes intentions de M. René Jacquemet et quelques idées heureuses qu'il contenait, ne répondait pas aux aspirations du pays.

Profondément attaché à la patrie suisse, le Valaisan se refuse à aller chercher des mots d'ordre au-delà des frontières. Après avoir commis une grosse erreur en fraternisant avec le colonel Fonjallaz, le Front valaisan en commet une plus grande en prenant le «Fasciste suisse» comme organe. L'organisation politique qui a fait des merveilles dans la belle Italie, ne peut s'adapter aux mœurs démocratiques de la libre Helvétie.

Dans le Haut-Valais, un groupement des jeunes conservateurs s'est fondé, mais il a eu soin de rester sur le terrain cantonal.

Bien que son programme contienne des points faibles, des utopies inhérentes à la jeunesse enthousiaste et vibrante, ce programme peut avoir du succès, mais à la condition de rester dans le cadre du parti.

CONCERT DE L'HARMONIE

(Comm.) Demain soir jeudi, l'Harmonie municipale donnera un grand concert populaire dans le jardin de l'Hôtel de la Planta.

La population sédunoise viendra nombreuse témoigner sa sympathie à notre corps de musique qui fait honneur à la ville.

DANS LES SOCIÉTÉS

Ski-Club Sion. Dimanche le 20 mai, course subventionnée au Monte Léone (massif du Simplon). Clôture de la saison sportive 1933-34. Le programme sera publié dans le prochain numéro. Inscriptions et renseignements chez M. O. Titze, tél. 210.

Grand Chœur de la Fête des Vendanges. Ce soir mercredi, répétition partielle pour les dames: soprani, Hôtel de la Paix, alti, école des filles.

N. B. Quelques soprani n'ont pas assisté à la dernière répétition partielle où le travail qui se fait est si important que ce soir, personne ne manque.

Chorale Sédunoise. Ce soir mercredi, 20 h. 30, répétition au local ordinaire. (Concours de Martigny.)

CINEMA

« Le Maudit » au Cinéma Lux

(Comm.) Ce film, considéré à juste titre comme le chef-d'œuvre de Fritz Lang, va remporter sans aucun doute un éclatant succès au Lux Sonore cette semaine. Présenté il y a deux ans dans sa version allemande, il a soulevé partout un enthousiasme général et nous ne doutons pas que la version française connaisse le même triomphe.

C'est la triste histoire du vampire de Dusseldorf qui a servi de thème à Fritz Lang pour échafauder cette œuvre magistrale. Mais, comme le disait à l'époque M. William Bernard dans la «Tribune de Genève: «En ce sujet scabreux, le réalisateur s'est piqué de ne pas montrer une image équivoque et de ne pas nous faire voir un seul meurtre.» Et plus loin: «Pour donner une idée de ce monument cinégraphique, il faudrait un volume entier. Film «formidable», en effet, car si cette épithète dont on fait aujourd'hui un si ridicule abus, peut être de mise, c'est bien à cette occasion. Film formidable, écrasant, bouleversant par la science et l'art de l'image animée portés à leurs dernières limites.»

Au Capitole Sonore

(Comm.) Tous les sportifs sédunois et les amis du ski iront voir «Aventure en Engadine» qui passe dès ce soir sur l'écran du Capitole. Ils goûterons par avance les Mille et une joies que leur réserve un hiver généreux de neige. «Aventure en Engadine» vous donnera l'occasion d'admirer les exploits de skieurs audacieux en même temps qu'il vous contera une amusante et tendre aventure. Ce film est le plus remarquable de ceux qui furent consacrés à ce genre de sport et la prise de vue, audacieuse, trépidante, se met à l'unisson des fulgurantes poursuites des skieurs qui n'en sont pas à leur apprentissage puisqu'il s'agit pour la plupart de champions. Toute la gamme des acrobaties y passe, et les descentes de pentes très fortes, les sauts hasardeux tiennent en haleine les amateurs les plus coriaces.

Ce film est interprété par les as du ski Guzzi, Lantschner, Walter, Riml, Hella Hartwitch.

Boîte aux lettres.

Les articles publiés sous cette rubrique le sont sous la seule responsabilité des correspondants

Hommage à M. Jules Constantin

Nous ne voulons d'aucune manière nous occuper de la dispute qui vient de s'élever à Ayent à propos de M. Jules Constantin.

Toutefois, ayant, de nos propres oreilles, entendu un ressortissant d'Ayent déclarer que M. Jules Constantin est un athée, un communiste, nous nous sommes permis de demander à quelques chefs catholiques de Genève, si cette accusation avait un fonds de vérité. La réponse fut catégorique. La voici: Pendant les 25 ans que M. J. Constantin a habité Genève, il s'est affiché hautement et fièrement comme catholique pratiquant, à l'encontre de nombreux douaniers valaisans qui, ambition ou lâcheté, s'étaient enrôlés dans des partis antireligieux. M. Constantin a noué, à Genève, de fortes et solides amitiés. Il était partout reconnu comme un fonctionnaire sérieux et travailleur.

Cette mise au point mettra, espérons-le, fin aux attaques dont M. Constantin fut l'objet.

B.

A propos de la réponse de M. Constantin

Me voyant violemment pris à partie par M. Jules Constantin dans votre journal du 10 mai, je me vois dans l'obligation de faire insérer ce qui suit:

Les personnes qui connaissent M. Constantin comprendront facilement la violence des allégations mensongères adressées à mon égard. Les autres, qui ont lu l'article en question, penseront, et avec raison, que c'est là l'œuvre d'un déséquilibré, car on ne peut pas concevoir que de telles insanités puissent sortir de la bouche d'un membre de la commission scolaire.

Mon but à l'école a toujours été d'instruire et d'éduquer; il le sera toujours malgré M. Constantin. J'ai entretenu de bonnes relations avec lui. A la fin du cours scolaire il n'a eu que des éloges à l'égard de ma classe. Je me demande alors pourquoi ce dénigrement systématique de tout le personnel enseignant?

M. Constantin m'attribue la paternité du 1er article paru sous la rubrique «Hommage à M. Constantin». Je lui dirai qu'il est dans l'erreur. Avant de me bafouer par des mots aussi grossiers, il aurait dû se renseigner. Enfin, tout n'est pas encore dit.

Quant à mon collègue de l'administration qu'une grande frayeur et une incompréhension proverbiale firent déformer mes paroles, qu'il se rassure. Il pouvait bien penser que si j'avais voulu lui donner une petite correction, je n'avais nullement besoin d'employer l'instrument en question. M. Bénet n'a pas encore été dégrossi au savon-sable; s'il en est dépourvu, je lui en procurerai. En attendant qu'il continue à se plaindre à Jérémie, qu'il se fasse des gargarismes avec le suc des graines d'une certaine plante qu'on trouve abondamment dans nos forêts.

Je termine ce petit article en disant à M. Constantin qu'il sera en bons termes avec le P. E. le jour où l'orgueil laissera une place à un tout petit brin de savoir-vivre.

S.

CANTON DU VALAIS

CONCERT RELIGIEUX

(Corr. part.) Après de longs pourparlers et de longues hésitations pour se prononcer pour l'acquisition d'un orgue neuf ou d'occasion, Veysonnaz est enfin en possession d'un bel et grand orgue.

La maison Kuhn s'est fait un point d'honneur de ne rien négliger pour nous fournir un instrument soutenant avantageusement l'épreuve de la sévère expertise faite par M. le prof. G. Haenni.

Nous sommes en possession de cet orgue depuis la veille de l'Ascension et dimanche prochain, fête de la Pentecôte, il accompagnera les beaux chants que la Schola de Sion, forte de 80 chanteurs, dirigée par M. le prof. Flechtner, viendra exécuter à Veysonnaz. Qui a eu l'avantage d'entendre ce chœur d'enfants, soutenu par des adultes, sait que c'est un régal que d'assister à ses productions.

Aussi sommes-nous certains que de nombreux voisins de Veysonnaz ne laisseront pas passer cette occasion pour venir l'entendre.

C'est déjà la Schola qui chantera à la grand'messe à 9 h. 30 et elle se produira de nouveau à 16 h. Cette exécution de musique religieuse sera donnée en faveur des orgues de Veysonnaz.

On aura l'occasion d'entendre dans ce concert des compositions d'auteurs anciens et modernes que nos chorales ne sont guère à même d'exécuter et qui grâce à la voix argentine des enfants, donnent l'illusion d'entendre les anges et les vierges.

Tous ceux qui auront entendu ce concert, quitteront l'église de Veysonnaz le cœur ému et ne manqueront de dire à leurs amis: Oh que c'est dommage que tu ne sois pas venu; c'est si beau, si ravissant!

Z.

FUNICULAIRE SIERRE-MONTANA
Forte réduction de taxes

(Comm.) A partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 octobre, les réductions suivantes sont appliquées par ce funiculaire:

Sierre-Montana: 3me classe simple course fr. 5.— (précéd. fr. 7.50), retour fr. 8.— (précéd. fr. 12.—).

Réductions correspondantes pour les parcours moins longs.

Billets de fin de semaine: 3me classe retour fr. 5.—; 2me classe retour fr. 8.—.

Billets du dimanche: retour fr. 3.—.

LA REUNION DES DEPUTÉS CONSERVATEURS BAS-VALAISANS

Réunis sous la présidence de M. Troillet, les députés conservateurs bas-valaisans ont désigné à l'unanimité M. Ch. Haegler comme vice-président du Grand Conseil.

Les Anciens parlaient « d'une médiocrité d'or ». Ajoutez-y la paix du cœur: c'est la félicité.

***

L'amour exagéré de l'argent a dépravé les âmes plus que tous les autres vices ensemble.

CAPITOLE SONORE - SION

Mercredi 16, Jeudi 17, Vendredi 18, Samedi 19, soirées à 20 h. 30
Dimanche 20, matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30

Un grand film pour les amis du ski et du patin
C'est dans les neiges éternelles des Alpes que se déroule le roman d'amour

Aventure en Engadine

interprété par les as du ski: **Guzi Lantschner, Walter Riml, Hella Hartwich**

Un scénario plein d'entrain et de gaîté, dont le décor est le paysage féerique d'une passion de sport d'hiver (Arosa)

Complétez votre corbeille à ouvrage avantageusement grâce à notre vente

DIX PRIX limés

Fil à coudre pr la main, noir, blanc, la bob. -.10
Eventail de coton à reprises, teintes ass. -.20
Carte de 3 m. élastique, bonne qualité -.25
Carte de 3 m. élastique, avec boutonnière -.35
Boîte épingles acier, 50 grammes -.35
Jartelles soie art., belle qualité, la paire -.50
Pièce de feston blanc, 5 m. -.50
Paquet de lacet blanc, 5 pièces -.50
Carte de boutons nacre, grand ass., la carte -.25
Empiècement pr chemise, dentelle genre bretonne -.75

JONSET SA
SION, face à l'Hôtel de Ville

LUX-SONORE - SION

Du Mercredi 16 au Dimanche 20 mai 1934, soirées à 20 heures 30
Dimanche, matinée à 14 heures 30

UN SPECTACLE FORMIDABLE
LE CHEF-D'ŒUVRE DE FRITZ LANG

LE MAUDIT

Le fameux réalisateur de tant de beaux film fait revivre à l'écran l'histoire angoissante du

Vampire de Dusseldorf

Ce film a obtenu partout un immense succès
5 semaines à Genève et 4 semaines à Lausanne

On demande jeune fille

de toute confiance, de 20 à 25 ans,

pour servir dans une boulangerie

Entrée le 1er juin.

S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

Famille aisée de la montagne prendrait

ORPHELINE

de dix-douze ans, pour aider au ménage. Ecrire aux Annonces-Suisses S. A. Sion s. chiffre AS 4793 Si.

A VENDRE

fourneau potager, émaillé blanc, état de neuf.

S'adr. au bureau du journal.

ON CHERCHE

jardin pour culture de légumes. Faire offres: Ekert, Primeurs, Sion.

Dr Eug. Ducrey

reprend ses consultations le 18 mai dans la maison Mutti, 2me étage, Avenue de la Gare, **SION,** le **lundi, mercredi et vendredi**

Dr Adolphe Sierro
SION
de retour
du service militaire.

Café Studer
ARVILLARD, SALINS
Dimanche 20 mai 1934
Grand Match aux Quilles
PRIX EN ESPÈCES
Consommations de 1er choix

Camionnette

à céder à bas prix, 11 HP, 800 kg., cabine fermée. Assurance payée, bon état. Conviendrait bien à primeur ou maraîcher.

H. Kohler, Rue de la Poste 21, **Vevey.**

Poussette

moderne, usagée, à vendre, bas prix.

S'adr. au bureau du journal.

Graisse

extra fine à fr. 1.- le Kg., seaux de 7 Kg. et 10 Kg. ½ port payé.

Chevaline, Sion, tél. 259.

Dressoir

vieux suisse ou hollandais demandé, bon état. Offre avec prix et photo à R. Michel, Mercerie 3, Lausanne.

Etiquettes de Vins
Imprimerie du
JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ACCORDEONS
diatoniques et chromatiques
Accordéons-pianos Jazz
H. HALLENBARTER
Sion et Martigny-Ville

A VENDRE
camion Ford
basculant, chez Farquet Joseph, Saxon.

Mortadelle

de Bologne à fr. 3.- le kg., pièce de 1 Kg. à 1 Kg. 500. ½ port payé.

Chevaline, Sion, tél. 259.

A LOUER
Magasin

en plein centre. A la même adresse, magasin à louer pour

bureau

Ecrire sous chiffres AS. 993 Si. aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

CERVELAS

fr. 2.- la dz. de 14 pièces. Expédition soignée. ½ port payé. Prix spéciaux pour revendeurs.

CHEVALINE, SION
28, Rue du Rhône
Tél. 259 Tél. 259

JOURNÉE DES GYMNASTES INDIVIDUELS le 3 juin 1934

La Société Fédérale de Gymnastique, section de Sion, met au concours entre les cafetiers établis sur la place, la tenue de la cantine au Parc des Sports. Pour renseignements, s'adresser chez M. Maurice Rossier, boucher, Rue de Conthey.

Le Comité.

Nous cèderons

l'exclusivité de la licence d'exploitation pour le détartrage de chauffages centraux et installations sanitaires par procédé chimique et appareil électrique. Offres s. chiffres OF. 6597 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Wienerlis - Cervelas - Klœpfer
Saucisson vaudois
Vendredi et samedi maigre:

	le Kg.
Filets de Dorades	2.60
Colin français	3.60

de Sépibus Frères, Sion

A LOUER

appartement de 3 à 5 chambres, cuisine, confort. S'adr. au Restaurant du Pas de Cheville, Pont de la Morge. A la même adresse, **chambre à louer.**

Quel camion

rentrant vide accepterait transport de Lausanne à Sion? Faire offres jusqu'au 26 mai à Edm. de Torrenté, Pully-Nord.

	Un demi kilo
Bouilli	—.45
Rôti	—.80
Viande fumée	—.80
Saucisses, saucissons	—.80
Salamis	1.35

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE :: LAUSANNE
Louve 7 H. Verrey

A LOUER
appartement
aux Mayens de Sion
dans chalet bien situé, composé de 6 chambres, cuisine, cave, etc., le tout confortablement meublé. Lumière électrique. A proximité de la route Sion-les Agettes. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. O. de Chastonay, Sion.

A LOUER
un atelier
S'adr. chez Jules Passerini, Mayennets.

A LOUER

au Pont de la Morge, dans le courant d'août, un appartement de 4 pièces, confort et dépendances.

S'adr. au bureau du journal.

On cherche à louer

pour le 1er juin, appartement meublé d'une chambre et cuisine, pour 3 mois.

S'adr. au bureau du journal.

FOIRES DE SION

Pour vous habiller très bien et à bon marché

suivez notre conseil et adressez-vous à la maison

A. Gailland - Sion

Téléphone 5.70 — Rue de Conthey

Tous genres de vêtements en confection et sur mesures

Gens de Savièse, de Neudaz, de Conthey, et vous tous qui venez de toutes les régions du Valais, ne manquez pas d'aller visiter l'étalage de fromages de la

LAITERIE DE SION

au coin de la Planta.

CHOIX, PRIX et QUALITE

Ménagères, ouvrez l'œil, et le bon!

„Au Prix de Fabrique"

Avenue de la gare, Sion

vous trouverez :

Conserves à des prix très avantageux Petits pois étuvés au beurre, la grande boîte 85 cts — Haricots verts Corned Beef suisse — Conserves fines

Se recommande,

E. Délitroz-Darbellay, succ.

Service à domicile — **Tél. 2.86**

Foire de Sion du 12 mai 1934

Votre intérêt exige une visite aux nouveaux magasins

La Porte Neuve S. A., Sion

la maison des bonnes qualités et des **Prix bas**

COMPLETS pour Messieurs	75.—	65.—	52.50	**49.—**
COMPLETS pour garçons		25.50	23.50	**19.50**
COMPLETS pour communiants			depuis	**29.50**
CHEMISES poreuses, devant fantaisie, depuis				**2.75**
CHEMISE habillée, percale,			depuis	**3.90**
ROBES pratiques, depuis				**3.90**
ROBES habillées, soie,	24.50	19.50	16.50	10.90 **9.50**
ECHARPES modernes, grand choix, depuis				**2.25**
GANTS depuis **1.25**	BAS de soie, depuis			**1.10**
PANTALONS directoire, fil et soie, p. dames, dep.				**1.25**
COMBINAISONS, fil et soie, pour dames, depuis				**2.60**
LAINE A TRICOTER, les 50 grammes				**35 cts**
LAINETTE pour robes, grand choix, le mètre				**65 cts**
TOILE DE SOIE imprimée, pour robes, depuis				**0.95**
CREPE DE CHINE soie, toutes teintes, le mètre				**1.80**

5 o/o au comptant

La Porte Neuve S A Sion — Rue des Portes-Neuves

Attention

Machines à coudre, à mains et à pieds, pour tailleur, tailleuse, famille et cordonnier, vendues avec le **15 %** de rabais pendant les foires de mai.

Achetez les véritables **pierres à faulx** barbé garanti.

Faulx «IDEAL» et «SEDUNOISES», râteaux bois et tous les articles aratoires.

Tôle ondulée et plane pour couvertures, livrée aux meilleurs prix du jour, prix spéciaux pour la revente.

Atelier de réparation pour tous systèmes de machines à coudre.

Se recommande, **Pierre STALDER** Fers Sion Gd-Pont

UNE ADRESSE

RUE DU MIDI - SION - PLACE DU MIDI

G. & A. WIDMANN

MEUBLES — *Tél. 93*

vous trouverez

Lits et voitures d'enfants - Literie - Canapés
Rideaux - Linoleum, aux plus bas prix du jour

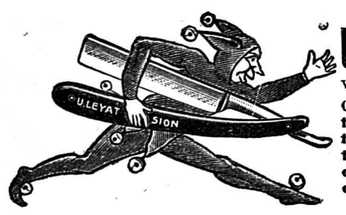

Coutellerie fine et ordinaire

U. Leyat, Sion

vis-à-vis de la Fontaine

Grand choix en **couteaux, ciseaux, rasoirs tondeuses, couverts** de **table, articles pour cadeaux. Accessoires de pêche. Aiguisage Réparations**

DACTYLE-OFFICE

GRAND-PONT
SION

Rubans pour machines par abonnement ou par pièce — Carbone — Articles de bureau — Papiers pour machines à écrire et pour doubles — Travaux de reproduction et de copies. o o o o o o

Mme J. DAPRAZ-BESSERO

MAGASIN **"AUX CACTUS"**

ANDRÉ TERRETTAZ - SION
ETABLISSEMENT AVENUE PRATIFORI

Plantes vertes et fleuries — Fleurs coupées — Légumes frais — Conserves — Engrais pour fleurs & jardins — COURONNES ET GERBES MORTUAIRES
Arbres fruitiers & arbustes d'ornement en tous genres
Se recommande

Mastic, verre à vitre

cathédrale, blanc et couleur, par caisses complètes et coupé sur mesure. — Prix suivant quantité.

Fiches - Goujons - Pointes
Outillage - Verre à vitre - Quincaillerie

J. VARONE

Tél. 73 — **Sion, Rue de Conthey**

Chaussures Clausen

Rue de Lausanne, SION

Grand choix pour

Dames - Messieurs - Enfants

Toujours la 1re qualité

Les prix les plus bas

Dans ce siècle de sports,
de circuits
et de coupes

Si le veston commode,
Reste roi de la mode,

Le Tailleur Holzer! à Sion

Reste Roi de la coupe!

Lors de votre installation, adressez-vous à la

Fabrique de meubles

Widmann Frères

à Sion

au sommet du Gd-Pont

Liquidons actuellement :

Bureau-commode mi bois dur **Fr. 130**
Armoire à 1 porte, tout bois dur **Fr. 80**
Lit à 2 places, mi bois dur avec sommier biais & matelas crin animal **Fr. 165**

En donnant préférence à une machine à coudre **BERNINA** vous soutenez l'industrie nationale et vous procurez du travail à vos compatriotes

Représentant :

J.-J. WUEST, Gd-Pont, SION

Café du 1er Août

Rue des Portes Neuves

Pension et chambre

Repas à partir de 2 francs
Vins de choix — *cuisine soignée*

Se recommande, ***J. Zermatten-Métrailler, propr.***

Foires de Sion

5 - 12 - 26 MAI

Il sera vendu sur la foire
TISSUS, COMPLETS
pure laine à très bas prix

Chez Pralong — *Magasin Avenue de la Gare (Angle Avenue du Midi)*

MAGASIN A. COPPEY

AVENUE DU MIDI

Grand assortiment de : *LINGERIE FINE, BAS, CONFECTION*
Joli choix de : ***CHAPEAUX POUR DAMES***
MERCERIE - BONNETERIE

La qualité - les bas prix - le chic des

Meubles chez Adolphe Iten, Sion

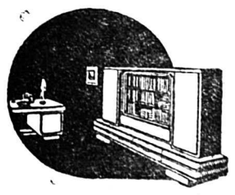

Fabrique : Route de l'Hôpital — ***Magasins : Rue des Remparts***